

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 20 avril 2021

Approbation de l'ordre du jour

I) Décision budgétaire modificative n°1 :

Monsieur le Président présentera les modification budgétaires suivantes qui seront soumises au vote :

Chapitre	Article	Désignation	crédits ouverts avant DM	Décision modificative	crédits ouverts après DM
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :			168 810	+130 472	299 282
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7588	Produits facturés autres redevables	82 653.74€	+130 472	213 125.74
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :			168 810	+ 130 472	299 282
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL	60421	Hébergement	11500€	+46 700	58 200€
	60426	Activités	5000€	+18 700€	23 700€
	6247	Transport collectif	5000€	+63 800€	68 800€
012 – CHARGES DE PERSONNEL	64 131	Rémunération principale non titulaire	0€	+1 022€	1 022€
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	673	Titres annulés (ex antérieurs)	500	+250	750€

II) Informations diverses

➤ Monsieur le Président fera le point sur la situation du SMIOCE